



MAURITANIE

Système de suivi des populations mobiles (DTM)

Rapport d'analyse

Enquête sur la migration à Sélibabi



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Lot 551 E-Nord Tevragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int

Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassikounou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Mauritanie [Mars 2022], Enquête sur la migration à Sélibabi".



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. OBJECTIF DE L'ENQUETE	6
II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
III. Population cible et champs de l'enquête.....	6
Définitions	6
Organisation de l'enquête.....	8
Difficultés rencontrées	9
PRESENTATION DES RESULTATS DU RECENSEMENT	10
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	11
I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	11
1) Nationalité	11
2) Niveau d'instruction	12
3) Etat matrimonial	13
II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISON DE LA MIGRATION.....	13
1) Pays de départ des migrants	13
2) Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie	14
3) Points d'entrée.....	15
4) Motif de migration.....	16
5) Destination finale.....	17
III. MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE.....	18
1) Situation d'emploi et activité économique des migrants.....	18
2) Revenu moyen.....	19
IV. LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE.....	20
1) Type de logement	20

2)	Situation de logement	20
V.	SERVICES DE SANTE	21
1)	Accès aux services de santé.....	21
2)	Vaccination des migrants contre le COVID-19.....	22
VI.	ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE	23
1)	Relation entre les migrants et la communauté hôte	23
2)	Organisation des migrants.....	24
VII.	INTENTIONS DE MOUVEMENT	24
VIII.	Documents d'identité	25
IX.	Modalités du voyage.....	27
1)	Organisation du voyage	28
2)	Contraction de dettes pour le voyage	28
X.	TRANSFERTS DE FONDS ET LIEN AVEC LE PAYS D'ORIGINE	29
1)	Envoi d'argent au pays d'origine	29
3)	Lien entre les migrants et leurs ambassades.....	30
XI.	EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS.....	30
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	33

INTRODUCTION

La Mauritanie, pays sahélien de l'Afrique de l'Ouest est considéré comme un pays de transit et de destination de migrants en particulier ceux originaires des pays d'Afrique subsaharienne. En effet, partageant une frontière avec le Maroc, la Mauritanie est considérée comme un pays faisant la jonction entre l'Afrique noire et le Maghreb. Ceci fait que beaucoup de migrants de l'Afrique subsaharienne empruntent les routes menant vers la Mauritanie pour y transiter pour après rejoindre le Maroc puis l'Europe notamment en passant par l'Espagne. En plus de cela, plusieurs villes en Mauritanie accueillent des migrants internationaux en Mauritanie grâce aux secteurs économiques (commerce, agriculture) très dynamiques dans le pays. La région du Guidimaghaa n'échappe pas à cette tendance avec la ville de Sélibabi qui étant une place commerciale de premier choix dans la wilaya, est une ville de transit du fait de sa proximité avec le Mali et le Sénégal mais également de destination de migrants.

C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) ont réalisé conjointement cette enquête sur la migration internationale dans la ville de Sélibabi situé dans la wilaya du Guidimaghaa.

Le but de cette enquête est de cartographier la présence, le profil, les vulnérabilités et les besoins spécifiques des populations migrantes dans la ville, afin d'avoir une meilleure connaissance de la dynamique migratoire à Sélibabi.

L'ANSADE et l'OIM avaient déjà mené plusieurs enquêtes auprès des migrants à Nouakchott, Nouadhibou, Chami et Rosso. Cette enquête s'inscrit dans cette continuité de collaboration entre l'ANSADE et l'OIM afin de concevoir une méthodologie permettant de collecter des informations fiables et exhaustives sur la migration en Mauritanie.

I. OBJECTIF DE L'ENQUETE

L'objectif global de cette étude est de fournir une image plus complète et une compréhension plus approfondie sur le phénomène migratoire à Sélibabi afin de répondre aux besoins en données sur la migration à Sélibabi. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Cartographier le nombre de migrants présents dans la ville de Sélibabi ;
- Dégager le profil des migrants à Sélibabi, y compris leurs nationalités, les caractéristiques socioéconomiques, et accès aux services de base ;
- Identifier les besoins et vulnérabilités des migrants à Sélibabi ;
- Déterminer les parcours migratoires.

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Population cible et champs de l'enquête

La population cible de cette enquête est constituée des personnes étrangères originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) et vivant dans des concessions de la ville de Sélibabi. Seuls les migrants qui résident dans la ville de Sélibabi et en transit pour se rendre aux autres wilayas en Mauritanie ont été pris en compte. Concernant l'enquête individuelle, seul les personnes étrangères de plus de 18 ans ont été considéré.

Ainsi, l'enquête s'est déroulée dans la ville de Sélibabi qui se situe dans la wilaya du Guidimaghaa au sud de la Mauritanie.

Définitions

La définition des concepts utilisés dans le cadre de cette enquête permettra d'avoir une compréhension commune.

Wilayas :

Deuxième division administrative du pays.

Moughataa :

Troisième division administrative du pays.

Concession :

Construction ou ensemble de constructions indépendantes, disposant d'une entrée principale et regroupant un ou plusieurs bâtiments quel que soit le matériau utilisé. La concession peut être clôturée

ou non. Elle est destinée à l'habitation ou à l'exercice d'une activité économique, administrative ou sociale. Elle peut être habitée par un ou plusieurs personnes avec lien de parenté ou non. Les concessions non susceptibles d'être habitées ainsi que celles à détruire ne doivent pas être dénombrées.

Migrant :

La définition du concept de la migration utilisé par l'OIM¹ retenue dans le cadre de cette enquête est la suivante : un « migrant » est une personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1) Le statut juridique de la personne ;
- 2) Le caractère du déplacement (volontaire ou involontaire) ;
- 3) Les causes du déplacement ; où
- 4) La durée du séjour.

Cependant, les personnes titulaires d'une carte de réfugié n'ont pas été pris en considération lors de cette enquête. La migration interne n'a pas été aussi considérée pour cette enquête. Seuls les migrants qui résident à Sélibabi et en transit pour se rendre dans les autres régions du pays ou à l'étranger ont été pris en compte.

Système de Suivi des Populations Mobiles :

Le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

¹ International Organization for Migration, Glossary on migration, IML Series No. 34, 2019, disponible [ici](#)

Organisation de l'enquête

Les activités de collecte se sont déroulées du 15 au 30 mars 2022 et pour une durée de quinze jours de collecte. La mise en œuvre de l'enquête a été assurée par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) qui est l'institution gouvernementale habilitée à produire des statistiques, et l'unité en charge du système de suivi des populations mobiles (DTM) de l'OIM.

Afin bien mener cette activité de collecte de données pour répondre aux objectifs, la méthodologie suivante a été suivie :

1) **Préparation de la collecte de données**

La préparation de la collecte de données est passée par les étapes suivantes :

- Rédaction de la méthodologie de la collecte de données par l'ANSADE et l'OIM
- Recrutements des énumérateurs par l'ANSADE
- Mise en place des outils d'enquêtes par l'OIM

2) **Formation des enquêteurs**

Une formation des enquêteurs de 3 jours sur les objectifs de l'enquête et des outils à utiliser a été conjointement menée par l'OIM et l'ANSADE puis une mission composée par ces 2 entités et des enquêteurs formés a été déployée sur le terrain pour les activités de collecte de données.

Quatre équipes de cinq personnes (dont un superviseur) ont été constituées pour devenir les enquêteurs. Ces personnes ont été formées aux objectifs du projet et à l'utilisation des outils de collecte.

3) **La collecte de données**

La collecte de données a été divisée en 2 phases :

- Une première phase : Un dénombrement de l'ensemble des migrants vivant dans la ville de Sélibabi a été effectué en premier lieu. Cette phase a permis d'obtenir le nombre total de migrants vivant dans la ville ;
- Une deuxième phase : Une enquête individuelle avec les migrants de plus de 18 ans. Un échantillon de 566 migrants a été enquêtée.

Difficultés rencontrées :

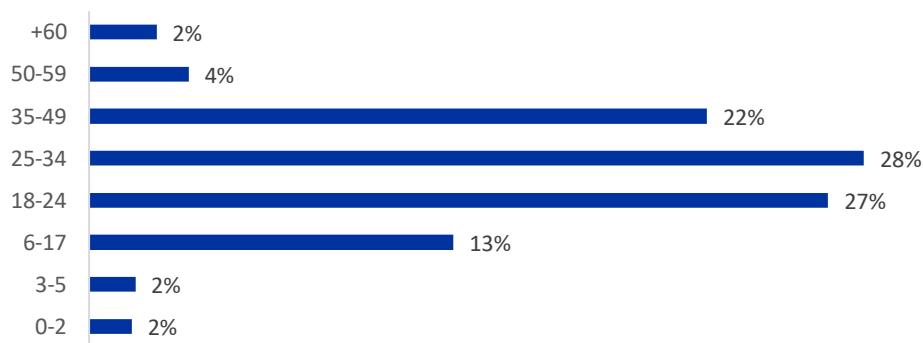
Malgré une très bonne collaboration des migrants enquêtés de façon générale, certaines difficultés ont été relevées, parmi lesquelles :

- Quelques refus des migrants d'être interrogés ont été observés à Sélibabi. C'est pourquoi, des émissions de radios ont été présentées en arabe, français, poular, soninké et wolof afin de sensibiliser les migrants sur les objectifs de l'enquête et qui a eu comme effet, une participation massive des migrants des différentes communautés aux enquêtes. ;
- Certains migrants résidant dans la ville de Sélibabi travaillent pendant la journée dans les villages environnant et ne sont disponible que la nuit. De ce fait, il a fallu faire certains entretiens durant la nuit.

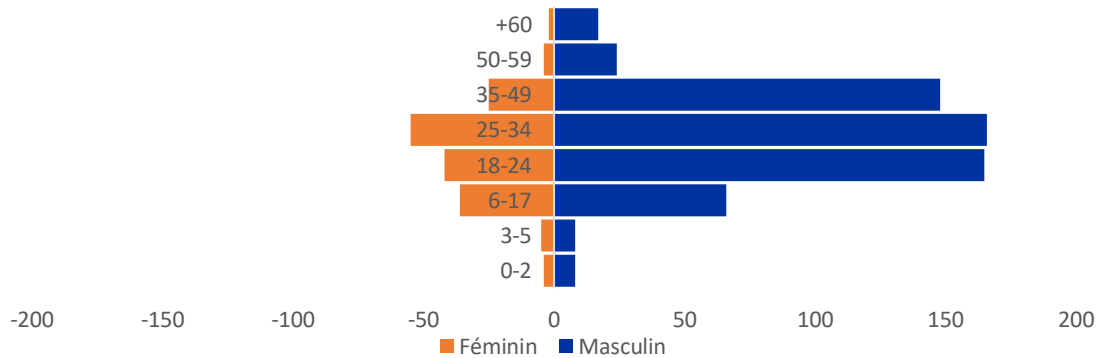
PRESENTATION DES RESULTATS DU RECENSEMENT

L'opération du dénombrement des migrants présents dans la ville de Sélibabi a permis d'estimer leur nombre à **775** personnes réparties entre 78 pour cent d'hommes et 22 pour cent de femmes. La population migrante est majoritairement jeune avec 72 pour cent âgé de moins de 35 ans (dont 55% entre 18 et 34 ans).

Graphique 1 : Répartition des migrants à Sélibabi selon les classes d'âges



Graphiques 2 : Répartition des migrants par sexe



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

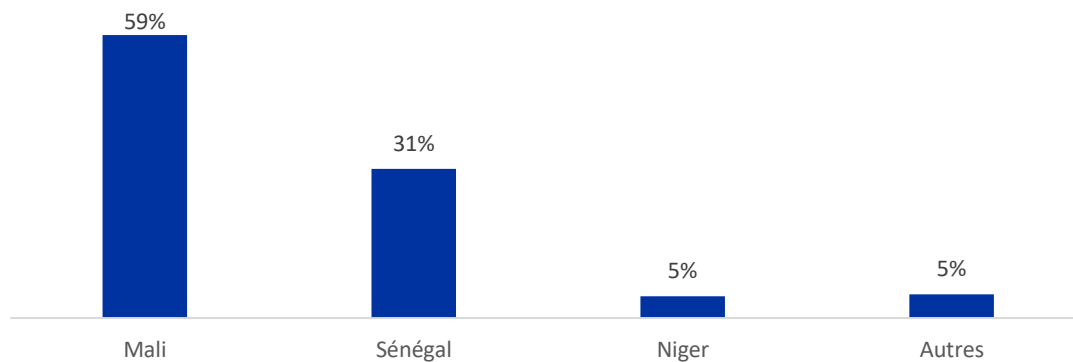
Les résultats présentés ci-dessous montrent les résultats de l'enquête effectuées auprès de 566 migrants âgés de plus de 18 ans basées sur la base des données du recensement.

I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

I) Nationalité

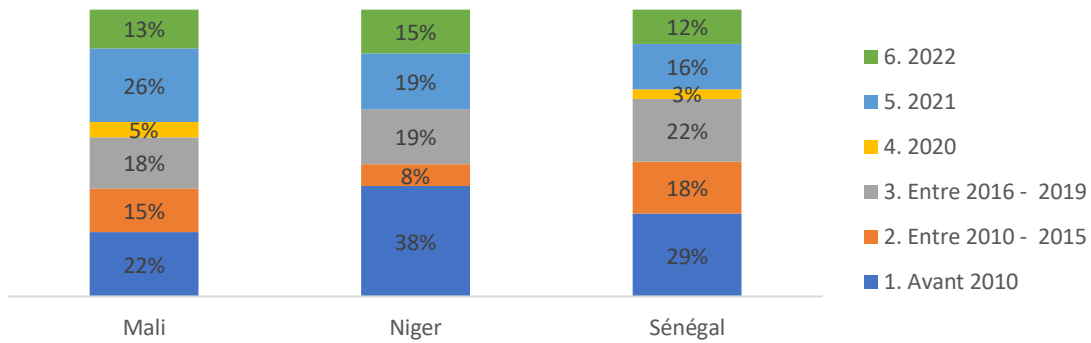
La répartition des migrants vivant à Sélibabi par nationalité montre la prédominance de ceux en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest. Plus de la moitié des migrants sont des Maliens (59%). Suivi des Sénégalais avec une proportion de (31%). Les Nigériens occupent la troisième place avec une proportion de (5%) de migrants. D'autres migrants d'autres nationalités sont également présent à Sélibabi (Algérien, Burkinabé, Ivoiriens, Ghanéens, Guinéens, Bissau-Guinéens, Marocains, et Sierra léonais) et représentent 5 pour cent de la population migrante.

Graphique 3 : pourcentage des migrants selon la nationalité d'origine



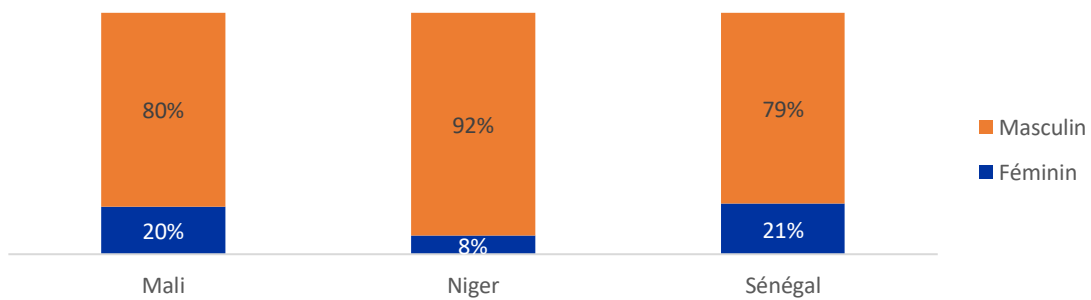
L'analyse de la période d'arrivées des principales nationalités de migrants à Sélibabi montrent que les migrants originaires du Niger et du Sénégal semblent être les plus anciens au niveau de Sélibabi. En effet, près de 4 migrants sur 10 chez les Nigériens et 3 migrants sur 10 chez les Sénégalais sont résidents au niveau de Sélibabi depuis avant 2010.

Graphique 4 : Période d'arrivée des migrants des principales nationalités de migrants



L'analyse de la présence des femmes parmi les nationalités les plus présentes à Sélíbabi a permis de voir que les proportions de femmes migrantes sont plus importantes chez les communautés Sénégalaises (21%) et Maliennes (20%).

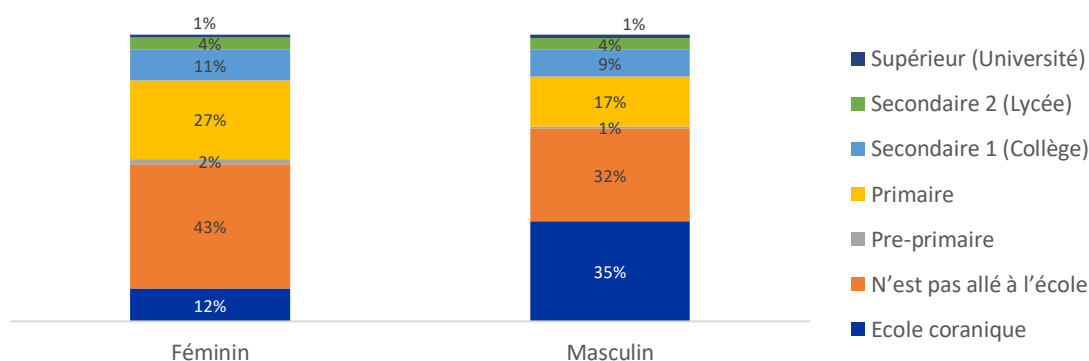
Graphique 5 : Répartition de migrants par nationalité et sexe



2) Niveau d'instruction

Les données de l'enquête indiquent que les migrants à Sélíbabi sont largement dominés par les personnes n'ayant pas fréquenté une école (non scolarisé) ou ceux qui ont juste fréquenté les écoles coraniques. En effet, plus de deux tiers des migrants (34%) ne sont pas allés à l'école, particulièrement les femmes migrantes (43%). Les personnes ayant uniquement fréquenté les écoles coraniques représentaient 30 pour cent (12% chez les femmes et 35% chez les hommes). Cette tendance reste la même observée lors des exercices de collecte de données à Nouakchott, Nouadhibou, Rosso et Chami.

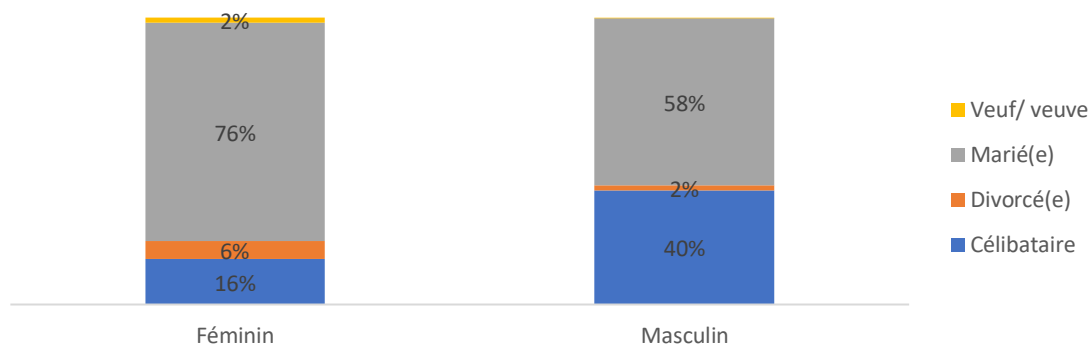
Graphique 6 : Niveau d'instruction des migrants à Sélibabi



3) Etat matrimonial

L'analyse des résultats montre que les migrants sont composés majoritairement de personnes mariées à la fois chez les hommes (76%) comme chez les femmes (58%). Toutefois, quelques différences ont été notées notamment chez les personnes célibataires dont la proportion est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Ce qui conforte l'hypothèse que les hommes célibataires ont plus de liberté de faire la migration que les femmes et ceci du fait de la culture.

Graphique 7 : Etat matrimonial des migrants



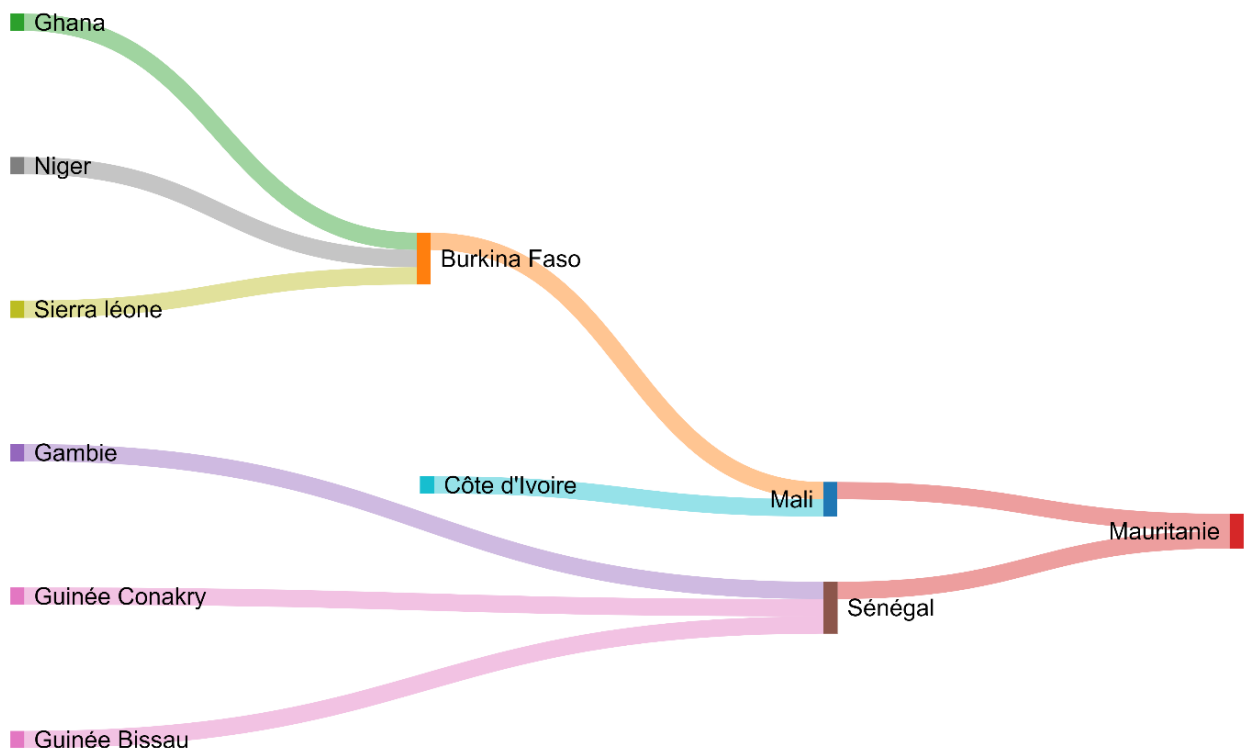
II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISON DE LA MIGRATION

I) Pays de départ des migrants

Le pays du départ est celui, à partir duquel, le migrant a décidé de se rendre en Mauritanie. Pour les migrants à Sélibabi, les résultats de l'enquête montrent que la grande majorité des migrants (97%) ont

leurs pays d'origine comme pays de départ avant de venir en Mauritanie. Concernant les migrants ayant emprunté la voie terrestre pour entrer en Mauritanie, le Mali et le Sénégal constituent les derniers pays traversés par lesquels les migrants vivant à Sélibabi. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces deux pays sont frontaliers avec la Mauritanie et que la majorité des migrants vivant à Sélibabi sont issus des pays de l'Afrique de l'Ouest.

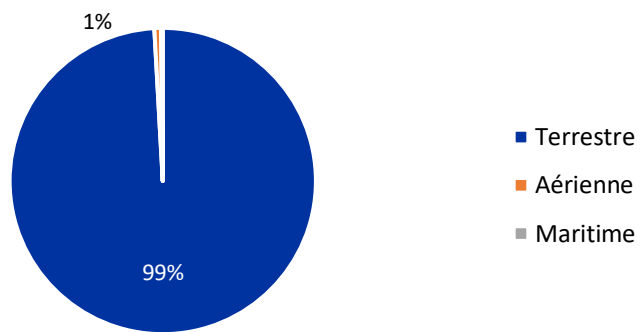
Graphique 8 : Pays traversés pour venir en Mauritanie depuis le pays de départ



2) Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie

La quasi-totalité des migrants interrogés au cours de cette enquête est entrée en Mauritanie par voie terrestre (99%). Cette tendance a été observée dans les autres villes notamment à Rosso et Chami. La voie terrestre reste la plus facile à emprunter. En revanche, la voie aérienne et la voie maritime sont très peu utilisées (moins de 1%) par les migrants résidents à Sélibabi.

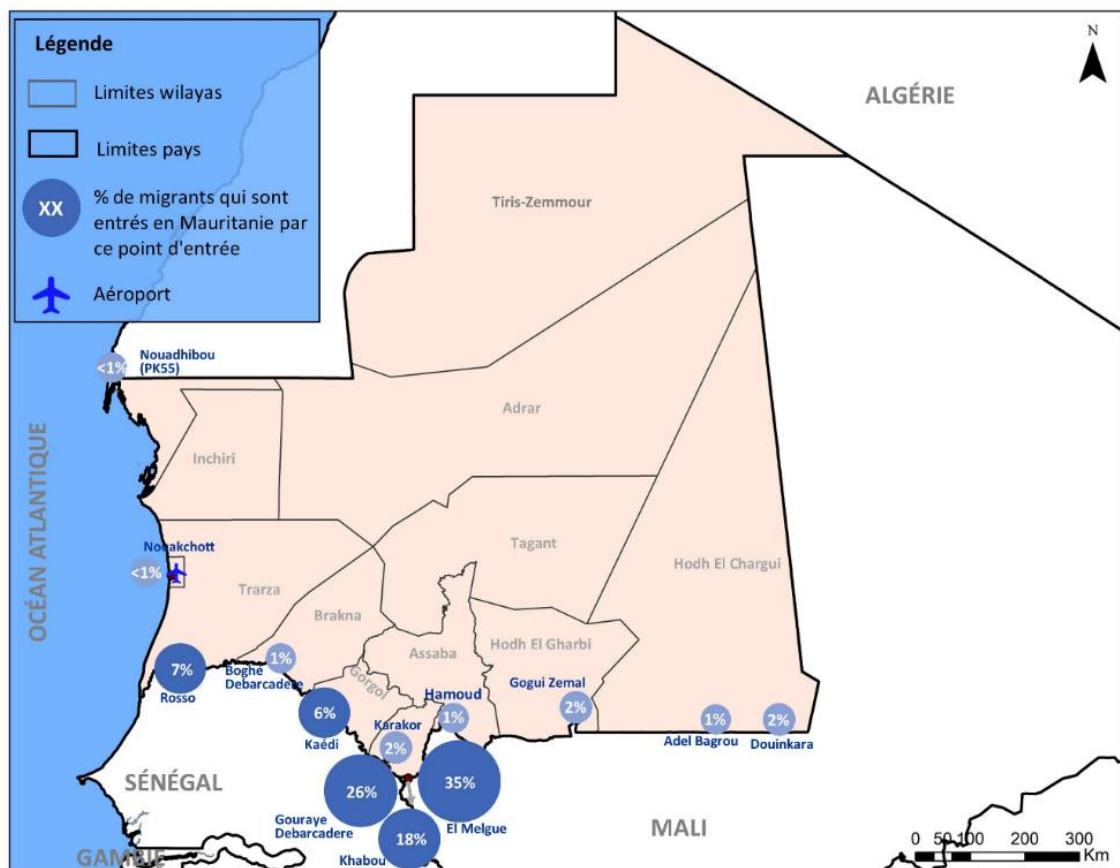
Graphique 9 : Transport utilisé pour venir en Mauritanie



3) Points d'entrée

Les principaux points d'entrées en Mauritanie pour les migrants résidents à Sélibabi sont la localité d'El Melge (35%) dans la wilaya de l'Assaba, Gouraye (26%) et Ghabou dans la wilaya du Guidimaghaa. En revanche, une proportion de 7 pour cent et 6 pour cent des migrants sont passés respectivement par Rosso via le bac et Kaédi. Les autres points de passage des migrants sont Douinkara (2%), Karakoro (2%) et Gogui Zemal (2%).

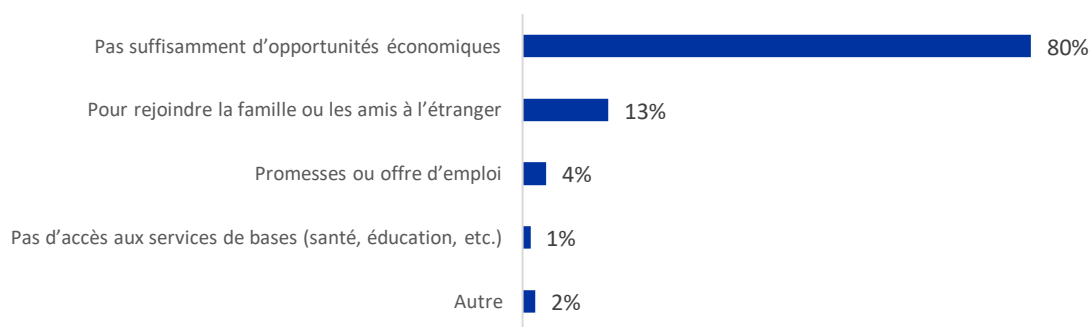
Carte 1 : Points d'entrée utilisés par les migrants interrogés pour entrer en Mauritanie



4) Motif de migration

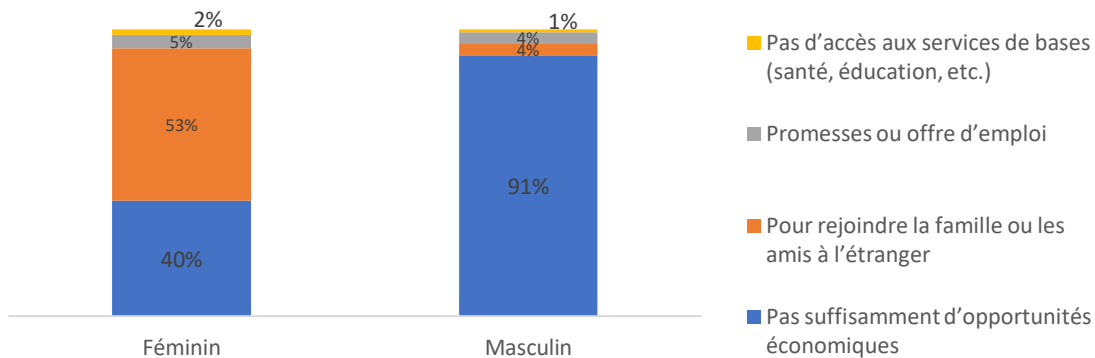
L'absence d'opportunités économiques dans le pays de résidence initial (avant leur départ vers la Mauritanie) est la principale cause de la migration pour quatre migrants sur cinq (80%). En effet, beaucoup de migrants quittent leurs pays d'origine à la recherche de meilleures perspectives socioéconomiques comme des opportunités d'emploi, la recherche d'un meilleur revenu, d'un meilleur niveau de vie etc. La seconde cause évoquée par les migrants est la réunification familiale (13%). Il a été également noté que 4% des migrants ont cité la promesse ou l'offre d'emploi comme le principal motif de leur migration. Les enquêtes passées, réalisées par l'OIM et l'ANSADE, indiquent que les migrants ont très souvent des réseaux familiaux et communautaires leur fournissant d'importantes informations sur le marché du travail du pays d'accueil, en les aidant à trouver un emploi ou promesse d'emploi avant même leur départ du pays d'origine. D'autres motifs de migrations (3%) ont également été cités comme le manque d'accès aux services de bases dans le pays d'origine, conflits et violences.

Graphique 10 : Motifs de migration



L'analyse des principaux motifs de migration par sexe, montre que chez les hommes, 9 personnes sur 10 ont migré vers la Mauritanie pour une recherche d'opportunités économiques dans les secteurs du commerce et de l'agriculture qui sont très dynamiques au niveau de Sélibabi. En revanche, chez les femmes, la moitié des répondants ont déclaré qu'elles ont migré en Mauritanie pour rejoindre la famille ou amis à l'étranger et notamment pour rejoindre leur mari. En effet, en Mauritanie, la plupart des migrants mariés ont fait venir leurs femmes en Mauritanie notamment à cause du fait que la plupart des migrants viennent des pays voisins donc une migration plus facile pour la famille mais également pour que leurs femmes puissent également trouver du travail à Sélibabi Il a aussi été trouvé que 4 pour cent des migrants ont rejoint Sélibabi à cause de promesses ou offre d'emploi.

Graphique 11 : Motifs de migration par sexe

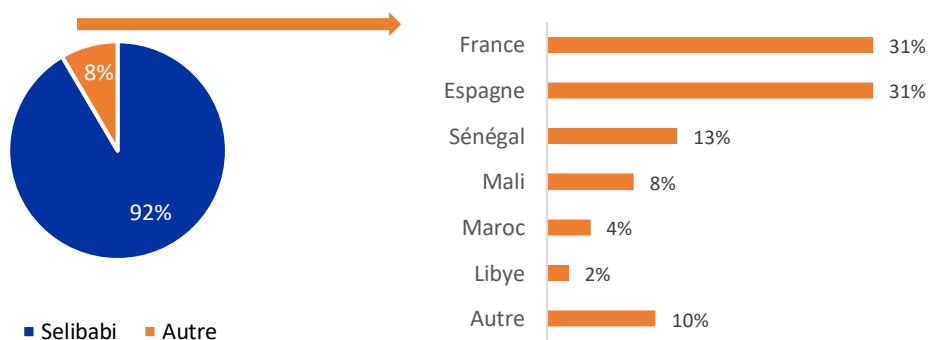


5) Destination finale

Au moment du départ de leur pays d'origine, la ville de Sélibabi était la destination finale pour plus de neuf migrants sur dix (92%). Ceux qui avaient une autre destination finale représentaient 8 pour cent. En raison de difficultés d'accès à la destination initialement prévu (difficultés financières, l'accès aux documents légaux : visa etc., le manque de moyens ou tout simplement changement d'avis sur la destination), certains migrants se sont finalement installés à Sélibabi.

Parmi les 8 pour cent de migrants interrogés qui avaient une destination autre que Sélibabi lors de leur projet de migration, l'Europe arrive en tête comme destination finale au moment du départ en migration avec (65%) des personnes interrogées. On note que la destination finale de 13 pour cent des migrants était le Sénégal et 4 pour cent souhaitaient aller au Maroc.

Graphique 12,13 : Destinations finales, Destinations finales autres que Sélibabi



III. MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE

I) Situation d'emploi et activité économique des migrants

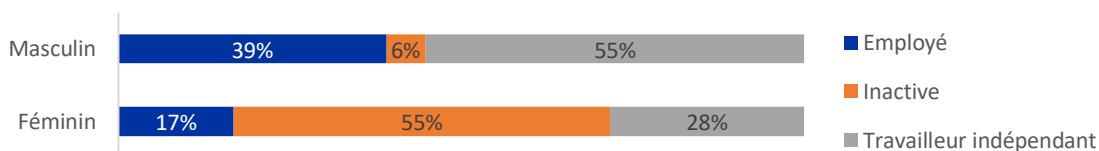
Une large majorité des migrants interrogés exerce une activité économique (85% dont 50% comme travailleur indépendant et 35% comme employé) comme l'indique le graphique 11. Seulement (15%) sont des personnes inactives.

Graphique 14 : Situation d'emploi



L'analyse de la répartition de la situation d'emploi par sexe montre que plus de la moitié des hommes migrants (55%) travaillent à leur propre compte (graphique 13) et près de 4 hommes sur dix ont un emploi salarié. Cependant, les femmes sont majoritairement inactives, soit plus de la moitié (55%). Cette tendance observée chez les femmes conforte l'hypothèse disant que la plupart des femmes migrantes migrent pour raisons familiales notamment pour rejoindre leurs maris (pour les femmes mariées qui sont les plus représentées chez les femmes migrantes). Celles qui travaillent pour leurs propres comptes représentent (28%) et 17 pour cent sont des salariées.

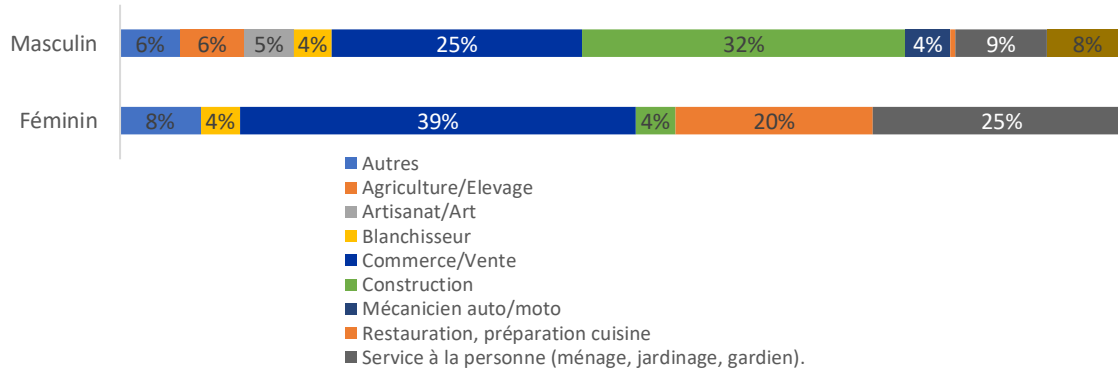
Graphique 15 : Situation d'emploi des migrants, désagrégé par sexe



A Sélibabi, les hommes travaillent majoritairement (32%) dans la construction (maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, etc.) et dans le commerce (pain, vêtements, bétails, articles de maison ...) (25%). En revanche, la plupart des femmes (39%) travaillent dans le commerce (légumes, fruits, articles de maison...) et dans les activités de services à la personne (25%). En plus, 20 pour cent d'entre elles

exercent dans la restauration (préparation/cuisine). La même dynamique a été observée dans les villes de Rosso, Nouakchott, Nouadhibou.

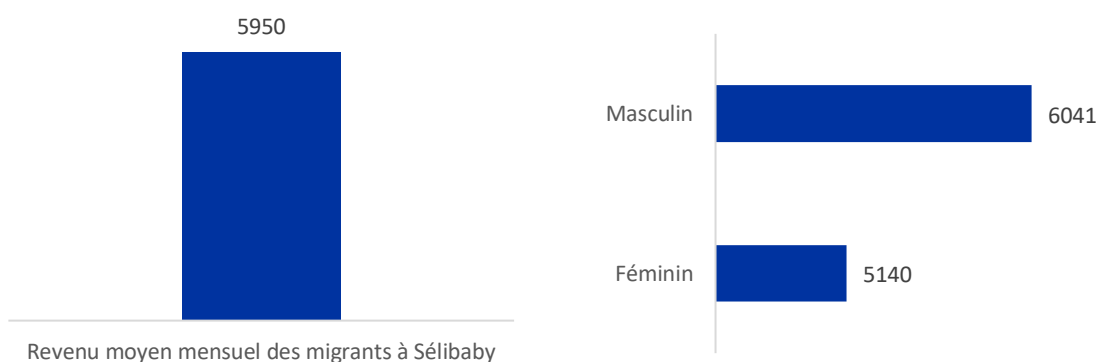
Graphique 16 : Secteur d'emploi des migrants



2) Revenu moyen

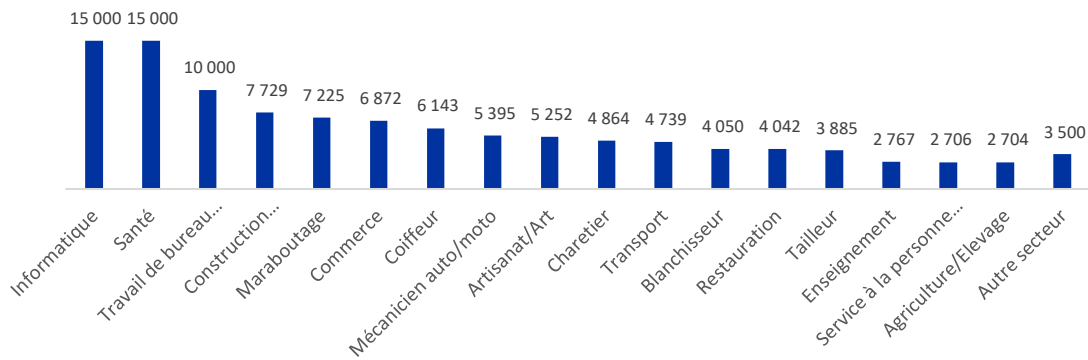
Le revenu moyen mensuel des migrants à Sélibabi a été estimé à **5 950 MRU** avec une différence notée entre le revenu moyen des hommes et celui des femmes. En effet, les hommes ont un revenu mensuel moyen de **6 041 MRU** contre **5 140 MRU** en moyenne pour les femmes. Il a été également trouvé qu'au niveau de Sélibabi, les travailleurs indépendants gagnent (6311 MRU) plus que les employés (5437 MRU). Cette tendance pourrait expliquer le fait qu'il ait été noté plus de portions de migrants travaillant de façon indépendante plutôt qu'employés.

Graphique 17,18 : Revenu moyen, Revenu moyen par sexe



L'analyse du revenu moyen mensuel par secteur d'activité montre qu'il existe 7 secteurs d'activité que sont l'informatique, la santé, le travail de bureau, la construction, le maraboutage, le commerce et la coiffure) où les migrants gagnent en moyenne un salaire supérieur à la moyenne.

Graphique 19 : Revenu moyen par secteur d'activité

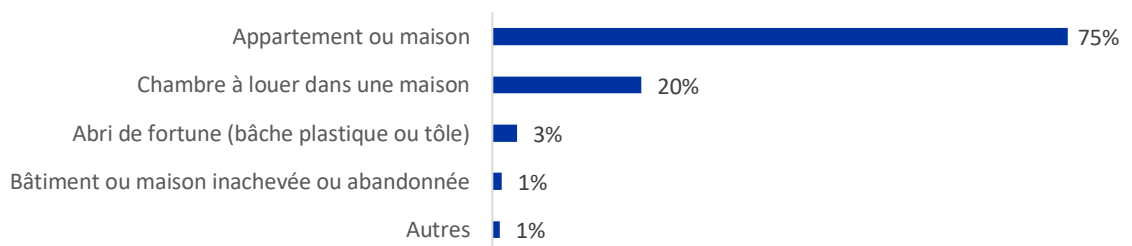


IV. LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE

1) Type de logement

Les résultats relatifs à l’analyse du type de logement indiquent que près de trois migrants sur quatre (75%) sont logés dans un appartement/maison, (20%) sont dans des chambres louées et cinq pour cent habitent dans des abris de fortune, bâtiments ou maisons inachevées ou à l’air libre.

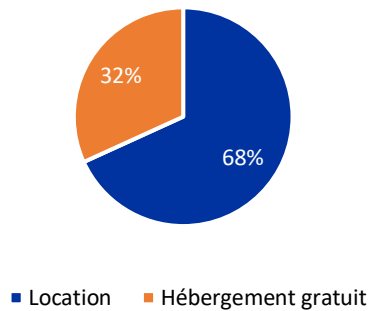
Graphique 20 : Pourcentage de migrants par type de logement



2) Situation de logement

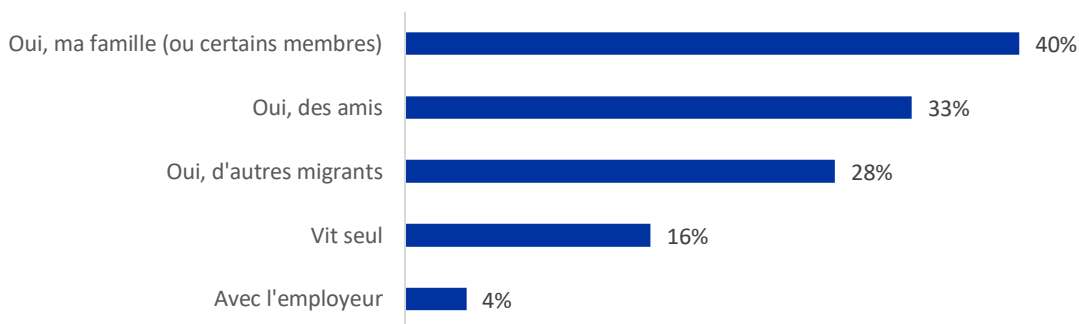
L’analyse de la situation de logement à Sélibabi montre que près de sept migrants sur dix (68%) vivent en location et (32%) bénéficient d’un hébergement gratuit, par exemple par la famille, l’employeur, les amis et autres personnes.

Graphique 21 : Pourcentage de migrants par situation de logement



Parmi les migrants interrogés, quatre personnes sur dix vivent avec leurs familles (ou avec certains membres de leurs familles, 40%). On note que ceux qui vivent avec des amis ou d'autres migrants représentent près d'un tiers (51%). En effet, les migrants se mettent généralement en petits groupes et occupent ensemble une ou plusieurs chambres.

Graphique 22 : Pourcentage de migrants par situation dans le logement (seul ou en groupe)



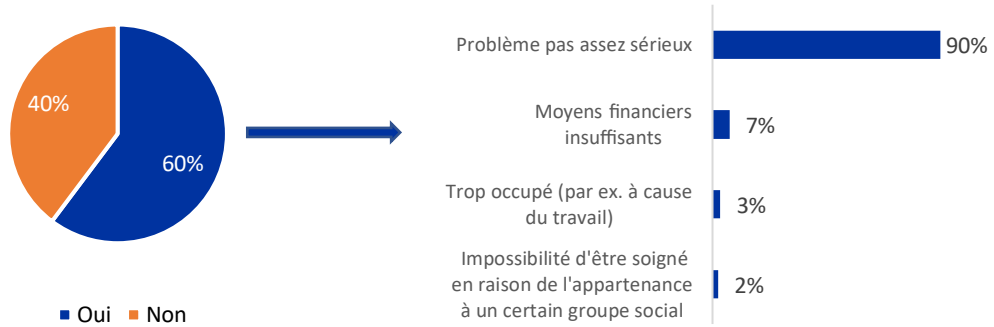
V. SERVICES DE SANTE

I) Accès aux services de santé

Cette enquête s'est intéressée à l'accès des migrants aux services de santé en cas de maladie. Les résultats montrent que six migrants interrogés sur dix (60%) ont essayé d'accéder aux services de la santé, comme un hôpital, une pharmacie, ou un médecin depuis leurs arrivées. Parmi les migrants qui sont tombés malades et qui n'ont pas pu accéder aux services de santé, la quasi-totalité ont déclaré qu'ils n'ont pas accédé aux services de santé car le problème n'était pas assez sérieux.

Toutefois, il a été noté que certains migrants (7%) ont déclaré ne pas accéder aux services de santé à causes de manque de moyens pour payer les soins médicaux.

Graphiques 23,24 : Pourcentage de migrants ayant d'accéder aux structures de santé, raison du non accès aux structures sanitaires par les migrants

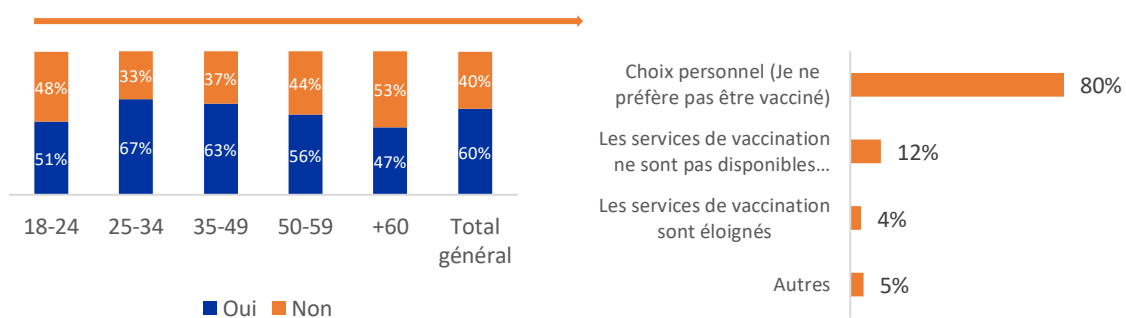


2) Vaccination des migrants contre le COVID-19

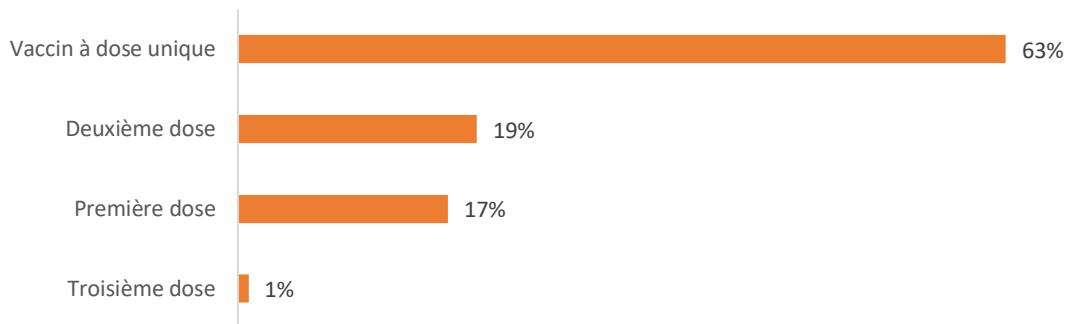
L'enquête réalisée auprès des migrants à Sélibabi s'est intéressée à l'accès des migrants aux vaccins contre le COVID-19. La majorité des migrants (60%) sont vaccinés (reçu au moins une dose de vaccins), parmi lesquels 82 pour cent totalement vaccinés (reçu un vaccin à dose unique ou au moins deux doses de vaccins) contre le COVID-19. Cependant, 17 pour cent ont reçu seulement la première dose. Les migrants ayant déclaré avoir reçu une troisième dose contre le COVID-19 représentaient 1 pour cent des migrants interrogés.

Les migrants n'ayant pas été vaccinés (40%) le sont pour la grande majorité (80%) pour des raisons personnelles (le plus souvent peur des effets de la vaccination) et sont plus fréquents chez les personnes de plus de 60 ans.

Graphique 25,26 : Vaccination des migrants par classes d'âge, raison de la non vaccination des migrants



Graphique 27 : Nombre de doses reçues par les migrants

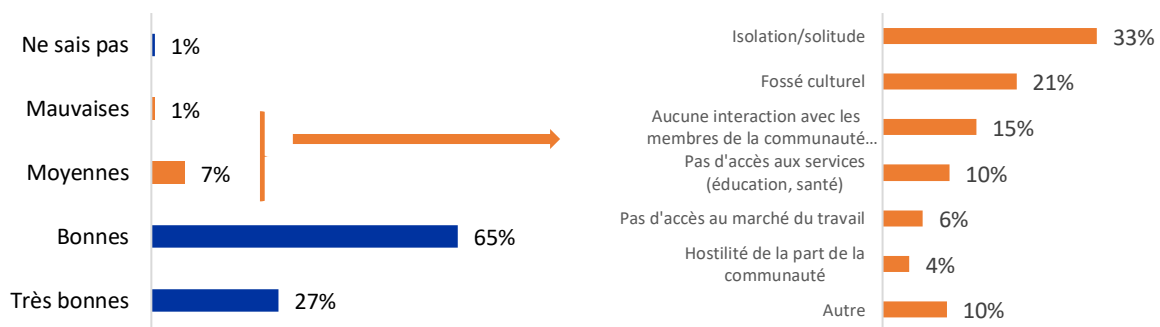


VI. ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

1) Relation entre les migrants et la communauté hôte

L'hospitalité de la communauté hôte favorise l'intégration des migrants. Les résultats de cette enquête montrent que les relations entre migrants et communauté hôte sont relativement bonnes. En effet, 65 pour cent des migrants ont jugé que leurs relations avec la communauté hôte sont bonnes et 27 pour cent ont estimé que cette relation est « très bonne ». Toutefois, il a été noté que 8 pour cent des migrants ont déclaré avoir une relation moyenne voire mauvaise avec la communauté hôte. Ces derniers ont déclaré que leurs relations avec la communauté hôte n'étaient pas bonnes principalement à cause d'une isolation /manque d'interactions de la part de /avec la communauté hôte ou d'un fossé culturel.

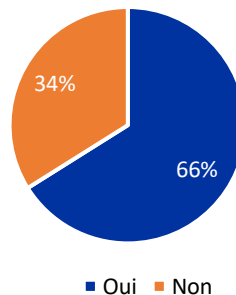
Graphique 28,29 : Relation avec la communauté hôte, Raison des relations considérées comme moyennes ou mauvaises



2) Organisation des migrants

A Sélibabi, certains migrants se sont organisés en association. En effet 66 pour cent des migrants ont déclaré avoir connaissance de l'existence de comités ou d'organisations qui sont souvent des comités de migrants, des groupes religieux, des groupes communautaires sociaux ou des associations professionnelles. En effet, chaque communauté est organisée en association bien structurée avec un président élu, un bureau. Ils se réunissent souvent en organisant des événements culturels à l'occasion des fêtes traditionnelles ou religieuses, sportifs. Ces associations aident souvent les nouveaux migrants arrivant à Sélibabi en les orientant dans leurs recherches d'emploi, les assistants lorsqu'ils ont des ennuis avec la justice. ;

Graphique 30 : Pourcentage de migrants ayant connaissance de l'existence d'un comité ou une organisation qui les représente



VII. INTENTIONS DE MOUVEMENT

Les résultats montrent que (68%) des migrants ont déclaré leur désir de rester à Sélibabi dans les six mois suivants l'enquête. Cependant, près d'un tiers (30%) d'entre eux ont l'intention de quitter la ville. Seuls 2 pour cent des migrants ont déclaré ne pas pouvoir quitter Sélibabi à tout moment pour des raisons familiales (mariage, enfants scolarisés à Sélibabi ...).

Graphique 31 : Intention de mouvements des migrants



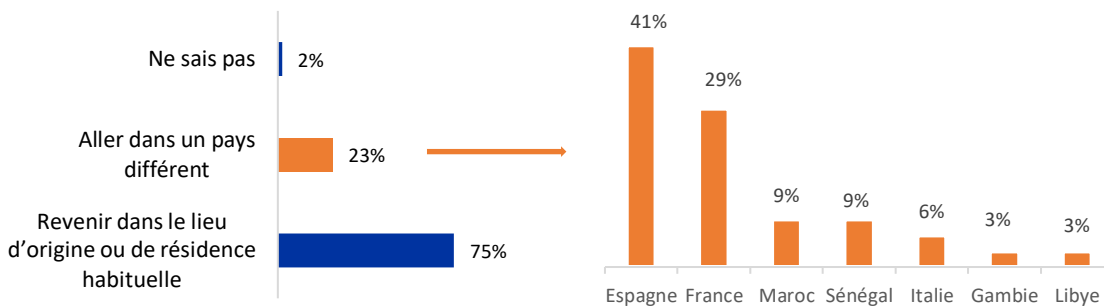
Parmi les migrants qui comptent quitter la ville de Sélibabi (25%) souhaitent quitter dans un an ; ceux qui ont déclaré leur désir de quitter la ville dans moins d'un an représentent la majorité : (26% souhaitent quitter dans 6 mois et 22% dans trois mois). Les résultats montrent aussi que (27%) ont l'intention de quitter Sélibabi dans plus d'un an.

Graphique 32 : Date de départ envisagée pour les migrants souhaitant quitter Sélibabi



Parmi les migrants ayant l'intention de quitter la ville de Sélibabi, trois quarts (75%) veulent retourner dans leur lieu de résidence d'origine ou habituelle et 23 pour cent préfèrent aller dans un pays différent (Espagne, France, Maroc, Sénégal, Italie, Gambie, Libye).

Graphique 33,34 : Pourcentage de migrants ayant l'intention de partir dans un autre endroit dans les 6 prochains mois, Destination des migrants souhaitant aller dans un pays différent



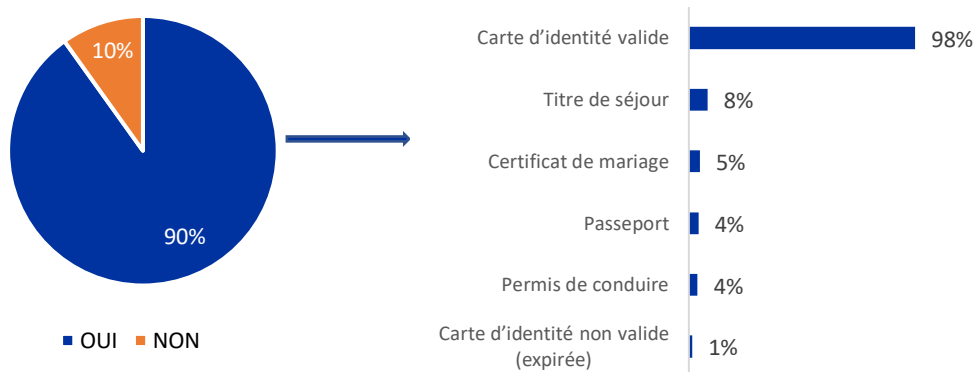
VIII. Documents d'identité

La possession de documents d'identité par les migrants est un élément permettant une meilleure protection des migrants. En ce sens, des questions ont été posées aux migrants pour une meilleure connaissance de la possession de documents d'identité chez les migrants à Sélibaby. Les résultats de l'enquête montrent qu'à Sélibabi, la grande majorité des migrants (neuf migrants sur dix, soit 90%)

possèdent au moins un document d'identité. Ceux qui ne possèdent aucun document d'identité représentent 10 pour cent des migrants et sont principalement des maliens (75%).

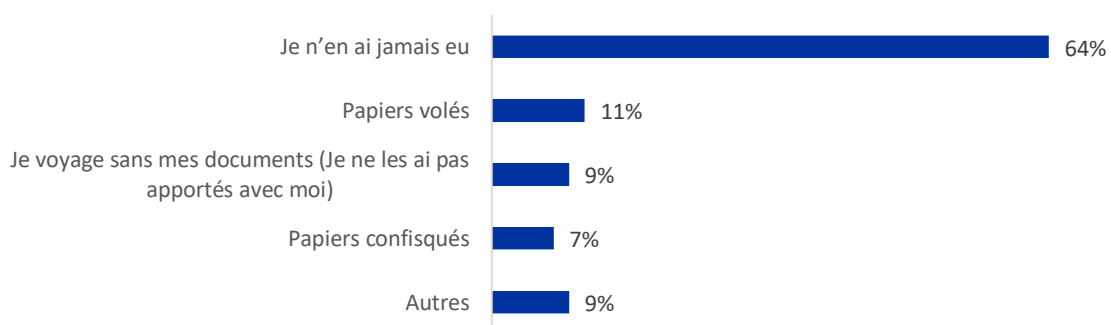
La plupart des migrants possèdent leur carte d'identité (98%) et 7 pour cent possèdent le titre de séjour, tandis que 4 pour cent ont un passeport. On note aussi que 1 pour cent des migrants ont une carte d'identité non valide (expirée).

Graphique 35,36 : Pourcentage de migrants possédant des documents d'identité, documents d'identité possédés (réponses multiples)



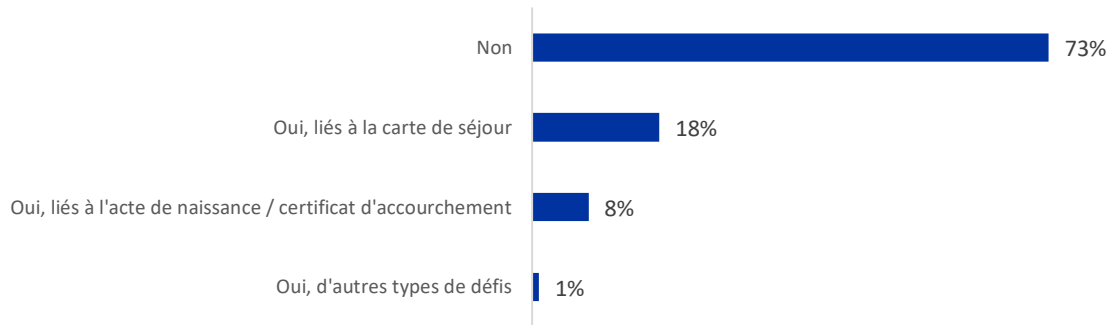
Parmi les migrants qui ne possèdent pas de documents d'identité, 64 pour cent ont déclaré n'en avoir jamais eu, tandis que 11 pour cent déclarent que leurs papiers ont été volés. En revanche, 7 pour cent déclarent que leurs documents ont été confisqués.

Graphique 37 : Raison de la non-possession de documents d'identité



L'analyse de l'accès à la documentation montre que qu'environ un quart des migrants (27%) ont des problèmes d'accès à la documentation qui sont pour la majorité liés à l'accès à la carte de séjours, à l'acte de naissance (8%).

Graphique 38 : Défis d'accès à la documentation

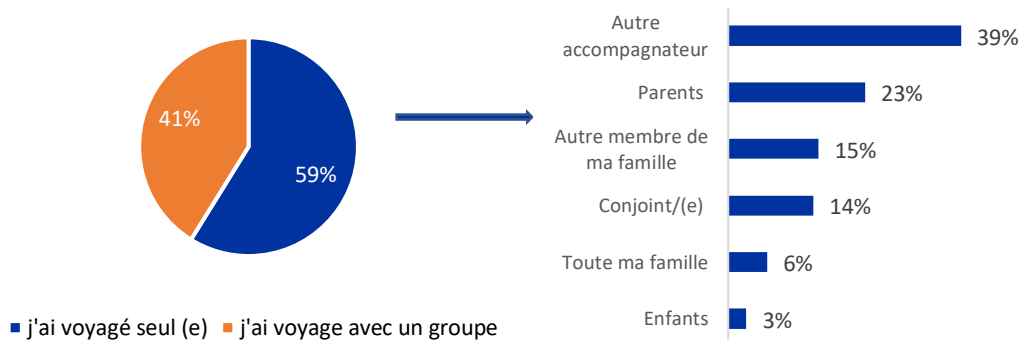


IX. Modalités du voyage

Les modalités de voyage des migrants dépendent de plusieurs facteurs dont les moyens financiers, l'âge, la sécurité, la destination, l'existence d'amis ou parents dans le lieu de destination.

Les données montrent que (59%) des migrants enquêtés ont effectué le voyage seul, tandis que (41%) ont voyagé avec un groupe (amis, membres de la famille, migrants rencontrés en route).

Graphique 39,40 : Pourcentage de migrants ayant voyagé seul, Accompagnant lors du voyage

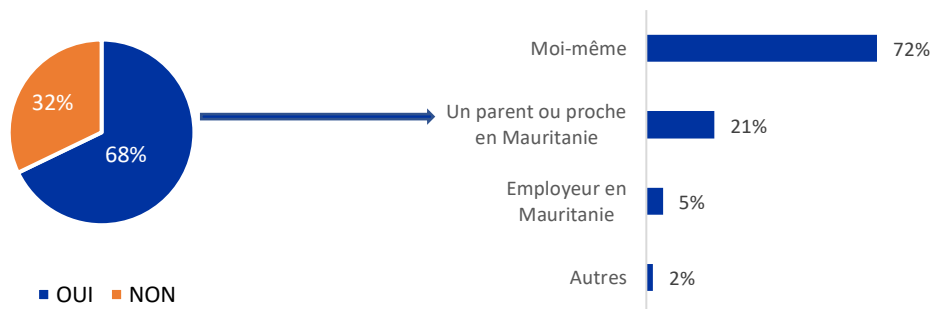


Parmi les migrants ayant voyagé en groupe, deux migrants sur cinq (39%) ont voyagé avec des accompagnateurs non-membres de leur famille et 61 pour cent ont effectué le voyage avec des membres de leurs familles.

1) Organisation du voyage

Les données de l'enquête montrent que les deux-tiers (68%) des migrants interrogés ont organisé leur voyage depuis leur pays de résidence. En effet, les migrants ont souvent échos des modalités de voyage depuis leur pays de résidence et dont commence à préparer leur voyage depuis celui-ci. A Sélibabi, l'analyse des déclarations des migrants sur les modalités du voyage a montré que le voyage est organisé principalement par les migrants eux-mêmes (72%). Pour 21 pour cent des migrants, leurs voyages ont été organisés par un parent (proche) installé en Mauritanie qui communique des informations tels que les modalités du voyage, les routes à emprunter. En revanche, 5 pour cent des migrants ont déclaré que leur voyage a été organisé par l'employeur.

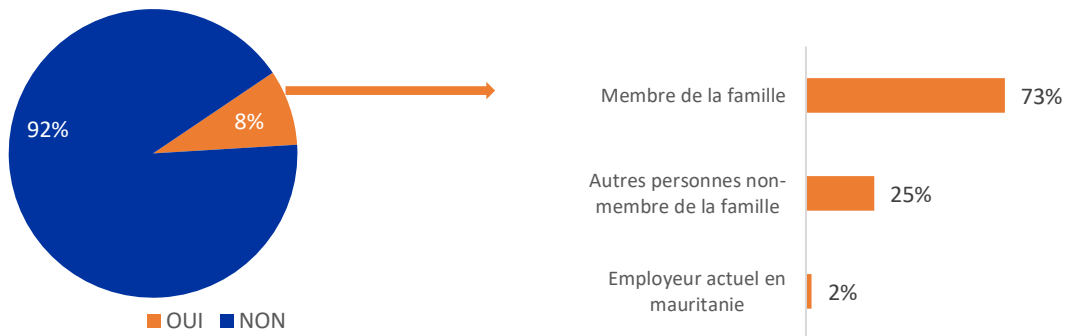
Graphique 41, 42 : Pourcentage de migrants qui ont organisé leur voyage, Qui a organisé le voyage ?



2) Contraction de dettes pour le voyage

Cependant, peu de migrants (8%) ont contracté des dettes pour effectuer leur voyage. Les migrants qui ont emprunté de l'argent pour effectuer le voyage, l'ont fait principalement auprès d'un membre de leur famille (73%). Cependant, 25 pour cent des migrants ont emprunté auprès d'une personne non-membre de leur famille et 2 pour cent ont emprunté avec leur employeur. Ceci pourrait indiquer de possibles cas de traite des migrants. En effet, certains cas de traite des migrants commencent par des emprunts effectués par un migrant pour financer le voyage puis celui-ci se retrouve à faire des tâches qui n'étaient pas prévu afin de rembourser une dette qui risque de ne jamais finir.

Graphique 43,44 : Pourcentage de migrants ayant contracté des dettes pour leur voyage, Personne auprès de qui les migrants ont emprunté de billet

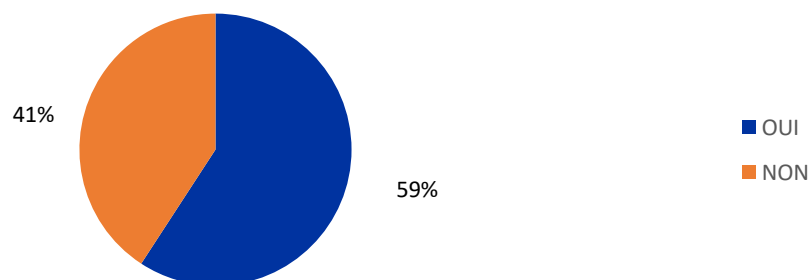


X. TRANSFERTS DE FONDS ET LIEN AVEC LE PAYS D'ORIGINE

I) Envoi d'argent au pays d'origine

Comme il est usuel pour les migrants du monde entier, les migrants présents à Sélibabi envoient régulièrement de l'argent au pays d'origine pour venir en aide à leurs parents ou famille dans le lieu d'origine. Il a été trouvé qu'à Sélibabi, 59 pour cent des migrants envoient de l'argent vers les pays d'origine.

Graphique 45 : Envoi d'argent au pays d'origine



En moyenne, le montant mensuel envoyé au pays d'origine par les migrants est de **2 256 MRU (soit environ 33% du salaire moyen mensuel)**. On note aussi que le montant envoyé par mois par les hommes (**2 271 MRU**) est légèrement plus élevé que celui envoyé par les femmes (**2 085 MRU**).

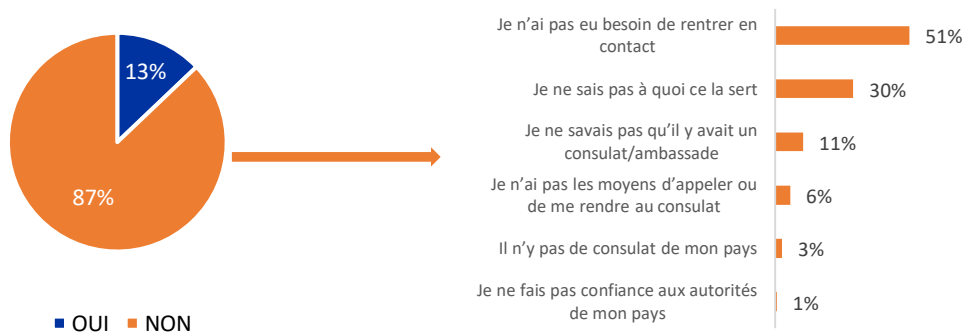
Tableau 2 : Montant moyen envoyé (par mois) dans votre lieu d'origine

Sexe	Moyenne
Masculin	2271
Féminin	2085
Total	2256

3) Lien entre les migrants et leurs ambassades

Les résultats de l'enquête montrent que très peu de migrants sont en contact avec leurs ambassades (13%, graphique 36). Il faut rappeler que la ville de Nouakchott où sont installées certaines ambassades, se trouve à plus de 600 km de Sélibabi. Cette dernière constituerait la première ville d'installation de beaucoup de ces migrants, qui pour certains ne se sont jamais rendus à Nouakchott ; ce qui peut restreindre tout contact avec leurs ambassades. De plus, certains pays n'ont pas de représentation diplomatique en Mauritanie.

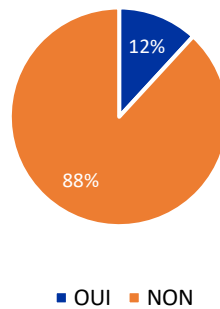
Graphique 46,47 : Pourcentage de migrants étant entrés en contact avec leurs ambassades, Raisons de l'absence de contact avec l'ambassade



XI. EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS

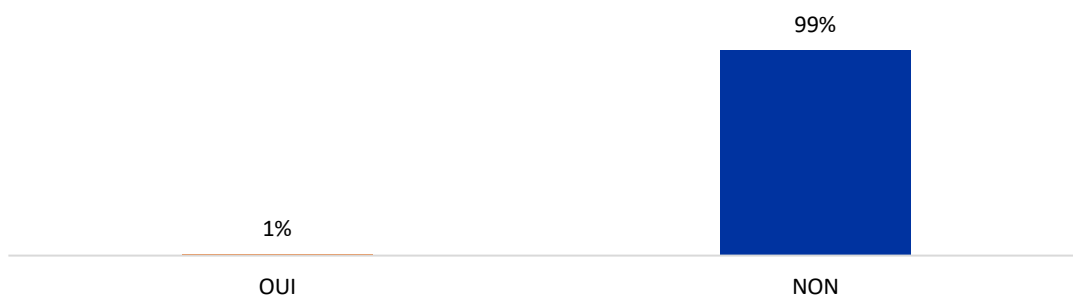
Certains de migrants qui souhaitent quitter leur pays peuvent être aidés par un facilitateur de voyage appelé aussi auxiliaires de migration ou par un membre de la famille dans le pays de destination envisagé moyennant un paiement (en espèce ou en nature). A Sélibabi 12 pour cent, des migrants sont passés par un facilitateur pour rentrer en Mauritanie.

Graphique 48 : Migrants ayant payé un facilitateur pour venir en Mauritanie



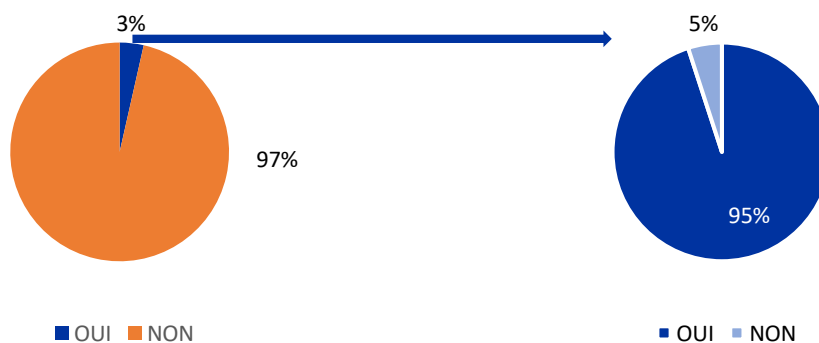
Les résultats de l'enquête montrent aussi une infime proportion de migrants ayant été forcés (graphique 39) de se rendre en Mauritanie à partir de leur pays d'origine (1%).

Graphique 49 : Migrants forcés de se rendre en Mauritanie depuis leur pays d'origine



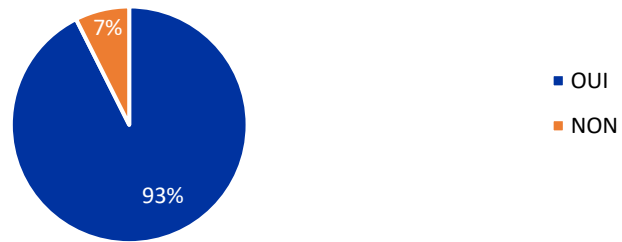
Les résultats de l'enquête ont montré que (97%) des migrants qui exercent un emploi en ne possédant pas de contrats de travail. Comme observé plus haut, les migrants travaillent essentiellement dans le secteur informel en exerçant des petits boulots. Seulement 3 pour cent des migrants possèdent un contrat et parmi eux, trois pour cent (5%) n'ont pas été rémunérés sur la base dudit contrat.

Graphique 50,51 : Possession de contrat de travail, Pourcentage de migrants rémunérés selon les termes du contrat



La liberté de mouvements des migrants a également été évaluée et une large majorité des migrants interrogés à Sélibabi (93%) estiment être libre de partir à tout moment sans être empêché par d'autres personnes. Pourtant, 7 pour cent estiment ne pas être libres ou capable de partir de Sélibabi à tout moment et dont la plupart pour des raisons familiales (mariage, enfants, famille installée à Sélibabi).

Graphique 52 : Pourcentage de migrants estimant être libre ou capable de partir à tout moment



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La ville de Sélibabi, capitale de la wilaya du Guidimaghaa est devenue ces dernières années, une ville de transit et de destination finale des migrants. La présence des migrants dans cette ville est favorisée aussi par sa position géographique (ville proche de la frontière avec le Sénégal et le Mali), la dynamique de son économie notamment dans le domaine du commerce et de l'agriculture. Ce qui fait de Sélibabi une ville de destination des travailleurs migrants à la recherche d'emploi.

Ainsi, cette première enquête à Sélibabi auprès des migrants réalisés conjointement par l'ANSADE et l'OIM a permis d'obtenir les dynamiques et tendances migratoires dans cette ville.

L'enquête a permis de découvrir que comme dans les autres villes de la Mauritanie déjà évaluées par l'OIM et l'ANSADE, la majeure partie des migrants (72%) sont âgés de moins de 34 ans et sont pour la plupart des hommes. Les principales nationalités de migrants présents à Sélibabi sont les Maliens (659%), les Sénégalais (31%) et les Nigériens (5%) Ces migrants ont emprunté pour la quasi-totalité (99%), la voie terrestre pour venir à Sélibabi et sont passés par les points d'entrées d'El Melga (35%) dans la wilaya de l'Assaba, Gouraye (26%) et Ghabou dans la wilaya du Guidimaghaa. Certains sont passés par plusieurs pays puis le Sénégal ou le Mali avant de rentrer en Mauritanie.

L'absence d'opportunités économiques dans le pays de résidence initial (avant leur départ vers la Mauritanie) reste la principale cause de la migration pour quatre migrants sur cinq (80%).

La moitié des migrants à Sélibabi (50%) travaille comme travailleurs indépendants. Ceux qui sont employés travaillent pour la grande majorité sans contrats de travail. Cependant, les femmes sont majoritairement inactives, soit plus de la moitié (55%). Ces migrants envoient en moyenne 33 pour cent de leur revenu mensuel au pays de d'origine.

Dans l'ensemble, il a été trouvé une bonne entente entre migrants et communauté hôte. Trois migrants sur 10 souhaitent quitter Sélibabi dans les 6 prochains mois dont 75% pour retourner dans le lieu d'origine, 23 pour cent dans un autre pays (principalement en Europe) et 2 pour cent qui ne savent pas encore leurs prochaines destinations.

L'enquête a trouvé qu'un migrant sur dix ne possède pas de documents d'identité et ils sont pour la majorité (75%) de nationalité malienne. L'enquête a montré une possible existence de cas de traite de migrants avec 25 pour cent des migrants qui ont emprunté auprès d'une personne non-membre de leur famille et 2 pour cent% ont emprunté avec leur employeur.

Pour une meilleure prise en charge des besoins des migrants et leur assurer de meilleures conditions de vies, il est recommandé de :

- Faire des campagnes de sensibilisation sur la nécessité de posséder des documents d'identité lors de la migration et informer les ambassades sur les migrants qui sont de leurs pays et qui ne possèdent pas de documents valables ;
- Recenser les migrants ayant des problèmes d'identité et faire des plaidoyers auprès des ambassades et consulats afin de les aider à se procurer les documents nécessaires pour leur identification ;
- Faire des campagnes de sensibilisation sur les droits des migrants afin de mieux assurer la protection des migrants ;
- Faire des campagnes de sensibilisation sur cas de traites auprès des autorités mauritaniennes pour un éviter et identifier les probables réseaux de traite de migrants ;
- Renforcer les campagnes de sensibilisation sur la vaccination covid-19 auprès des migrants à travers les associations de migrants ;